

la charité la plus ardente, soupirant après le martyr, et pour s'y préparer, persévérant dans la fraction du pain : *Perseverantes in communicatione fractionis panis.*”

Vivre de l'Eucharistie et par l'Eucharistie, se réunir autour du tabernacle pour chanter des hymnes et des cantiques spirituels, voilà le caractère distinctif de la primitive Eglise : le Saint-Esprit l'a consigné dans la sublime histoire ecclésiastique rédigée par saint Luc ; tel est aussi le résumé des dernières années de la très sainte Vierge, qui retrouvait dans l'adorable Hostie le fruit béni de ses entrailles, et dans la vie d'union avec Notre Seigneur en son Tabernacle, les temps heureux de Bethléem et de Nazareth.

Oh ! oui, c'est Marie surtout qui perséverait dans la fraction du pain. Voilà le grand modèle des adorateurs du Très Saint Sacrement.

Maintenant nous allons signaler brièvement quelques-unes des raisons qui justifient le titre de Notre-Dame du Très Saint Sacrement donné à Marie par le R. P. Eymard. Nous les trouvons énoncées déjà par un éminent auteur, le P. Faber, dans son livre : *Le Saint Sacrement* :

1. Jésus n'est pas venu sans Marie. Elle formait une partie intégrante du plan de la rédemption, et non point un pur ornement, ainsi que quelques-uns l'ont prétendu. Peut-il exister de simples hors-d'œuvre dans un ouvrage de Dieu ? Est-il même respectueux de s'exprimer ainsi ? La première chose qui se présente à nous dans la sainte Enfance c'est que Jésus ne veut pas s'incarner sans le consentement de Marie. Si l'incarnation eut lieu, c'est grâce au consentement de la sainte Vierge, et, par conséquent, si l'Eucharistie existe (ce sacrement qui est le renouvellement de l'Incarnation à toutes les heures du jour,) c'est grâce encore à ce même consentement. Ce qui est présent dans le Saint Sacrement, en vertu de la consécration, c'est précisément ce Jésus, Fils de Marie, et rien de plus, c'est-à-dire sa chair et son sang. Tout le reste n'est que concomitance.

2. Lorsqu'il fut venu, Jésus voulut qu'on arrivât à lui par sa Mère. Quand saint Jean-Baptiste dut être sanctifié, Marie fut le canal par lequel la grâce descendit en lui. Elle fut en quelque sorte députée pour lui conférer les insignes de la justice originelle. Mais j'ai déjà indiqué le parallèle qu'on peut établir entre le Saint Sacrement et la vie de Jésus dans le sein de sa Mère. Lorsque de simples bergers se présentent pour adorer le roi qui vient de naître à Bethléem, la sainte Vierge est là